

Devoirs d'entraînement :
Préparation aux concours internes ou examens professionnels
de catégorie A ou B

PUBLIC	Tout agent préparant un concours interne ou examen professionnel <u>de catégorie A ou B</u> comportant une épreuve écrite de cas pratique ou une note administrative. <u>Prérequis</u> : avoir suivi une formation à la méthodologie
OBJECTIFS	Consolider les acquis méthodologiques par la réalisation de devoirs d'entraînement dans le but de préparer un concours interne ou bien un examen professionnel (B ou A).
CONTENU	Quatre devoirs sont à réaliser par le stagiaire à son rythme. Les devoirs sont téléchargeables sur une plateforme extranet dont le lien est communiqué aux stagiaires lors de l'inscription. Une convention doit être signée entre le stagiaire (ou l'administration d'origine du stagiaire) et l'IRA. En fonction du concours ou de l'examen que le stagiaire choisit de passer, les devoirs sont adaptés (cas pratique, note administrative...).
METHODES PEDAGOGIQUES	Quatre sujets sont proposés aux stagiaires via une plateforme. Les copies sont ensuite scannées et envoyées par mail à l'IRA en un seul fichier PDF. Les copies corrigées, accompagnées d'une fiche individuelle d'observations, de pistes d'amélioration, sont retournées par mail aux stagiaires.
CORRECTEURS	Correcteurs internes à l'IRA de Metz
LIEU	Par correspondance
CONTACT	Direction de la formation continue dfc@ira-metz.gouv.fr – tél. 03.87.75.67.69
PRIX	100€ payable par le stagiaire ou bien par son administration. Aucune division du pack n'est prévue.